

ESCAPADE À MALAKOFF

ANTENNES-RELAIS

Qui fait confiance
aux opérateurs? ► PAGE 2

CONFÉRENCES À L'IAP

L'astrophysique, fastoche! ► PAGE 2

MÉDECINS GENERALISTES

Une espèce en voie
de disparition. ► PAGE 3

LE TRAIN BLEU

Du marché de la Création
au marché aux Puces. ► PAGE 8



© VILLE DE MALAKOFF - SÉVERINE

● De Plaisance, il n'y a que deux ou trois stations de métro pour changer de rythme et de paysages. À 15 mn à pied de la porte Didot se trouve le cœur battant de Malakoff, la place du 11 Novembre, vaste espace piétonnier récemment rénové.

► SUITE PAGE 4



Mettez la main à La Page!

Participez à la réalisation du numéro 100!

A l'automne prochain paraîtra *La Page* n° 100. Le n° 1 vit le jour en décembre 1988. Un quart de siècle : bouleversements urbanistiques, changements sociaux et politiques, successions d'événements culturels, évolution des modes de vie et de la physionomie de l'arrondissement. Vous avez vécu certaines de ces transformations; nous les avons commentées et illustrées au travers de nos colonnes avec de vrais morceaux de vie de quartier entre Montparnasse et Montrouge et de Plaisance à Montsouris.

Un numéro 100 spécial

À l'occasion du numéro 100, nous préparons un numéro spécial. Soyez conviés à y participer activement! Nous souhaitons vous donner l'envie de participer régulièrement à l'avenir. Vous découvrirez nos propositions à l'intérieur du journal : en bref, si vous avez

toujours souhaité écrire dans *La Page* sans jamais oser le proposer, c'est maintenant!

Merci d'avance pour vos contributions, merci à nos fidèles lecteurs mais aussi à nos quelques 40 dépositaires qui acceptent de vendre le journal chaque trimestre, pour certains depuis de longues années!

1. Anecdotes et photos

Peut-être avez-vous vécu, quelque part dans le 14^e, un moment insolite, inoubliable, drôle ou émouvant, que vous seriez prêt(e) à raconter!

Si tel est le cas, prenez votre plus belle plume et rédigez cette anecdote (entre 1 000 et 2 000 signes espaces compris) pour (nous) la faire partager, et... sans doute avez-vous gardé une carte postale ou une photo de cet endroit? N'oubliez pas de la joindre...

La Page retiendra 3 textes et photos, qui seront publiés dans ce numéro 100.

2. À vos plumes!

Vous avez toujours rêvé d'écrire dans *La Page*. Seule contrainte, le sujet doit se situer dans le 14^e. Nouvelle ou récit, interview ou commentaire, c'est à vous! Vous pouvez raconter une histoire personnelle qui vous tient à cœur, traiter d'un sujet dont, à votre goût, nous n'avons pas assez parlé dans *La Page*, présenter un événement ou une exposition, mettre en exergue l'action d'une association, signaler un bâtiment intéressant ou un lieu convivial que vous aimeriez faire connaître. Laissez libre part à votre imagination!

Trois textes seront sélectionnés et publiés dans le n° 100. Ils ne doivent pas dépasser 3 000 signes, espaces compris, et nous parvenir avant le 30 septembre 2013.

3. Jouez avec *La Page* : le mini concours photo

La photo ci-dessus est celle d'une fontaine.



Savez-vous où elle se trouve?
Qui sont ces deux personnages?

Envoyez vos réponses à :
Association L'Equip'Page, 6, rue de l'Eure, 75014 Paris en indiquant vos nom et adresse.

Les trois premières personnes qui enverront les bonnes réponses recevront gratuitement le numéro 100.

Enfin, *La Page* organisera un pot amical pour remercier toutes les participantes et tous les participants.

L'EQUIP'PAGE

Multiplication des antennes relais dans le 14^e Un principe de précaution difficile à défendre

● Les six conseils de quartier ont organisé une réunion publique avec des élus et des acteurs du secteur de la téléphonie mobile.

“Une antenne-relais a été installée face à mes fenêtres, à moins de 20 m ! Quels risques fait-elle courir à mes enfants ?”. “Je suis électro-sensible. Je peux dire les yeux fermés où sont les émetteurs et s'ils sont ouverts ou fermés. On nous ment ! (1)” C'est à ces interpellations générées par la multiplication des installations d'antennes relais de téléphonie mobile et leur modification pour la 3G et la 4G que, le 22 mai dernier à l'école Hippolyte Maindron, les invités des six conseils ont eu à répondre. Free mobile est le seul opérateur à avoir répondu à l'invitation. L'absence de l'Agence régionale de santé a été d'autant plus remarquée que l'information au public fait partie de sa mission de service public. Une représentante de l'association

Priartem (2) – malheureusement peu entendue – et un responsable technique de l'Agence nationale des fréquences (ANFR) complétaient la représentation des élus : Pascal Cherki (député-maire), Célia Blauel (conseillère déléguée à la mairie du 14^e) et Mao Peninou (adjoint au maire de Paris en charge de la propreté et des antennes-relais).

Seuls une cinquantaine d'habitants s'étaient déplacés pour cette réunion publique. La réunion a permis essentiellement d'obtenir un minimum d'information sur l'origine de la réglementation actuelle, sur la politique des élus parisiens et sur le coût assumé par les opérateurs des implantations d'antennes.

Une législation européenne peu contraignante pour les opérateurs

D'emblée il est rappelé en début de

séance qu'il ne s'agit pas de remettre en question l'usage des nouvelles technologies de communication entrées dans nos mœurs.

En l'absence de représentant du secteur de la santé, ce sont les élus du 14^e qui introduisent la question de la dangerosité des ondes électromagnétiques pour conclure qu'il n'y a pas de rapport officiel probant pour la confirmer scientifiquement. Pascal Cherki rappelle qu'un décret du 3 mai 2002 issu d'une recommandation européenne a fixé la limite de puissance des antennes.

Les municipalités n'ont pas compétence en matière de réglementation et de choix industriels.

C'est l'ANFR qui accorde aux opérateurs le droit de monter une antenne-relais, qui en fixe le nombre et en vérifie les mesures techniques. Ce sont les propriétaires des bâtiments, publics ou privés, qui donnent leur agrément pour l'installation et louent un espace à l'opérateur. À Paris cette location peut rapporter entre 10 000 et 27 000 euros par an au bailleur.

Cependant les édiles de la Ville de Paris considèrent devoir appliquer le principe de précaution – inscrit dans la constitution depuis 2005 – pour prendre en compte le risque potentiel lié à une exposition à long terme. En 2003, puis récemment en 2012, la Ville a négocié avec les opérateurs une charte de la téléphonie mobile pour limiter l'exposition à l'intérieur des bâtiments à 5 volts par mètre (V/m) pour la 2G et la 3G et à 7 V/m pour la 4G, en moyenne par 24h. La charte de Paris inclut une procédure de concertation avec les habitants dont le non-respect par Free mobile a mobilisé en mars dernier les riverains du 205, boulevard Raspail.

Aujourd'hui, le Conseil de l'Europe demande que la valeur limite d'exposition soit de 0,6 V/m.

L'expérimentation dans le 14^e

Dans le cadre du Grenelle des ondes – concertation organisée par le ministère de l'environnement en 2009 – la mairie du 14^e arrondissement s'est portée volontaire pour expérimenter une limitation à 0,6 V/m, seuil de précaution prôné par un nombre croissant d'experts scientifiques. Sur un secteur compris entre l'avenue du Maine, la rue d'Alésia et l'avenue Jean-Moulin, les trois opérateurs, Bouygues, SFR et Orange ont accepté de baisser la puissance de leurs antennes durant trois jours pour vérifier les effets réels sur le fonctionnement de leur réseau. Le rapport final de cette expérimentation est attendu fin juin 2013. Selon les premiers résultats, l'abaissement de la puissance des antennes n'aurait pas d'incidence sur la qualité du réseau à condition de multiplier par deux le nombre d'implantations.

Le manque de volonté politique gouvernementale

Pour Pascal Cherki, cette mesure serait difficile à accepter pour les opérateurs, qui n'obtiennent la licence obligatoire qu'à la condition de desservir au minimum 75 % du territoire et doivent payer une taxe à l'Etat pour chaque installation. Pour les élus d'EELV comme pour ceux du PS, la solution pourrait passer par la mutualisation des antennes et l'interopérabilité. Tout usager serait automatiquement connecté au réseau le plus proche quel qu'en soit l'opérateur. Mais Célia Blauel souligne que, pour être contraignantes, ces mesures doivent être encadrées par des directives européennes

et des législations nationales. Et Pascal Cherki de regretter : “Laurence Abeille, députée d'EELV, souhaitait déposer à l'assemblée nationale un texte de loi proposant des mesures concrètes pour limiter les risques en appliquant le principe de précaution. Ce texte a été renvoyé à la commission des lois économiques, Fleur Pellerin et Arnaud Montebourg préférant jouer la carte des opérateurs”. Le texte initial de la députée d'EELV – largement édulcoré en amont par des députés socialistes – imposait notamment le retour au filaire à la place de la wifi dans les crèches et les écoles et, partout ailleurs, la limite à 0,6 V/m pour la puissance des ondes électromagnétiques.

Cette valeur tient compte donc à la fois la puissance des antennes-relais et la distance par rapport aux usagés.

En fin de réunion il a été rappelé qu'il est possible de connaître l'emplacement des antennes-relais de son quartier en consultant le site www.cartoradio.fr et d'obtenir gratuitement une mesure de l'exposition aux ondes dans son environnement.

A.G., M.R., F.C., J.T.

(1) Une pétition en ligne est lancée à l'initiative du collectif 58, rue des Plantes, soutenue par l'association Robin des Toits, contre la pose d'antennes : <http://www.petitionpublique.fr/>

(2) Priartem : Pour une réglementation des antennes relais en téléphonie mobile : information, soutien et actions auprès des pouvoirs publics. www.priartem.fr

Pour en savoir plus sur la dangerosité des technologies de communication sans fil : www.robindestoits.fr



L'Institut d'astrophysique de Paris (IAP) Conférences publiques

● Une tradition de diffusion de la connaissance scientifique à un public diversifié.

L'Institut d'Astrophysique Parisien (IAP) est un laboratoire d'interface entre deux disciplines. Il regroupe des astrophysiciens du secteur des sciences de l'Univers et des physiciens théoriciens du secteur des sciences physiques et mathématiques (UPMC). Il est une Unité Mixte de Recherche de l'Université Pierre et Marie Curie et du Centre national de la Recherche

scientifique (CNRS). Les recherches portent sur les domaines de pointe de l'astrophysique : la formation des systèmes planétaires et la recherche de planètes extra-solaires, la physique stellaire, la cosmologie observationnelle des astres les plus lointains (quasars), et des phénomènes d'énergie extrêmes. L'Institut joue un rôle de vitrine de l'astrophysique française auprès des chercheurs étrangers et français.

Le samedi 15 et dimanche 16 octobre prochains, l'institut va célébrer ses 75 ans en organisant les portes ouvertes de la fête de la Science, de 14h à 18h30.

Une tradition de vulgarisation

L'institut perpétue également une tradition de vulgarisation auprès du grand public intéressé par l'espace et l'astronomie. À cet effet, il organise des conférences publiques, le plus souvent le premier mardi du mois. Jean Mouette, responsable du service de communication, et Daniel Kunth, astronome au CNRS, en sont les maîtres d'œuvre. Ce dernier est l'initiateur de la Nuit des étoiles en 1991 et auteur de nombreux ouvrages de vulgarisation. Notamment, *Les mots du ciel*, paru en 2012. Ce livre est un récit entre sciences et histoire,

nourri d'anecdotes, qui décrypte le langage spécialisé.

Quant à Jean Mouette, il saisit l'opportunité de participer à la mission de photographie de la comète de Halley en 1985. Recruté sans qualification particulière, il reprit des études, obtint la licence d'information scientifique et technique, s'initia à la réalisation de films documentaires et devint responsable du labo photo et vidéo de l'IAP. En 2001, il couvrit une mission d'observation d'une éclipse de soleil en Angola, pays ravagé par la guerre. Son équipe participe à l'information de la population et noue des liens avec des universitaires. Jean Mouette en tire un film, qualifié de sobre et humain par la critique



Sous l'élan du gouvernement socialiste BLUM, l'IAP a été construit suite à l'arrêt du 30 octobre 1936, pris par Jean ZAY, ministre de l'Education Nationale.

spécialisée : *Un moment d'obscurité*. Il est primé aux festivals du Scoop d'Anger et du film scientifique de Nancy.

Néanmoins, le programme n'est pas exclusivement tourné vers l'astrophysique.

Daniel Kunth veille à laisser une place à des disciplines diverses, comme la sociologie, la philosophie des sciences, la climatologie ou bien encore la paléoanthropologie. Pour y assister, il faut réserver par téléphone ou sur le site Internet. Les 140 places de l'amphithéâtre sont le plus souvent occupées par un public varié avec une moyenne d'âge d'environ 50 ans. Ces conférences gratuites, sont filmées et mise en ligne sur le site de l'IAP et celui de Canal U.

BRIGITTE SOLLIERS

L'IAP près du méridien

L'entrée de l'IAP se situe entre le passage du méridien de Paris traversant le boulevard Arago et l'arrière du parc de l'Observatoire de Paris. Cette méridienne définie le 21 juin 1667 par les mathématiciens de l'Académie Royale des Sciences se matérialise par 120 médaillons du périphérique nord à celui du sud de Paris. Le socle témoin de la statue d'Arago, considéré comme le père de la vulgarisation est un des passages du tracé du méridien de Paris. Le premier médaillon se trouve sur un plot de béton du trottoir à l'aplomb et en haut du Parc Montsouris, côté boulevard Jourdan.

IAP : 98bis, boulevard Arago. Pour les réservations 01.44.32.80.44 ou www.iap.fr/science/manifestations/conferences/conferences.php

Le programme à venir

Mardi 1^{er} octobre, “Les éclipses” de Guillaume Hebrard, chercheur. Mardi 5 novembre, “la mesure du temps” de Noël Dimarcq, directeur du laboratoire Système de référence Temps-Espace. Pour celles des 15 et 16 octobre, moment de célébration des 75 ans de l'IAP, “Les télescopes géants du futur”, de Laurent Vigroux, puis “Les derniers résultats du satellite Planck”, de François Bouchet, astrophysicien à l'IAP. Mardi 3 décembre, “Le métier d'astronome : du chapeau pointu à la salle de contrôle”, de Laurent Vigroux (Directeur de l'IAP).

Enquête

Les médecins généralistes libéraux sont-ils en voie de disparition ?

● La plupart des médecins traitants de l'arrondissement interrogés pour notre enquête* semblent pessimistes voire alarmistes face au non-remplacement de beaucoup de leurs confrères partant à la retraite. Nous avons essayé de savoir pourquoi.

Parmi les quelques 136 généralistes recensés en 2013 dans notre arrondissement, 50 % auraient plus de 60 ans. Or le conseil départemental des médecins ne répertorie que 14 installations dans tout Paris. Un médecin du 14^e nous précise que "les 1 500 généralistes parisiens doivent en fait compter sur une population corrigée mais réelle de 4 millions de personnes, une partie de la banlieue se faisant également soigner sur Paris". Il semble donc, selon eux, que si rien n'est mis en place par les pouvoirs publics pour enrayer les causes de cette raréfaction déjà amorcée, des conséquences fâcheuses seront inévitables pour les généralistes et leur patientèle. Nous pourrions alors parler de désertification de la médecine générale dans le 14^e.

Le parcours de soins coordonnés

Depuis la Loi du 13 août 2004 relative à l'assurance maladie, on nous parle de "médecin traitant" en lieu et place du "médecin référent" puis de "parcours de soins coordonnés". Comment s'y retrouver dans cet imbroglio ?

Les intentions du législateur semblaient louables : il s'agissait, en particulier, "d'éviter le nomadisme médical et la surconsommation que cela entraîne". Objectif avoué : lutter contre le déficit endémique des comptes de la Sécurité sociale (estimé à 14,3 milliards d'euros, pour 2012). Sous le libellé "parcours de soins coordonnés" il faut entendre la mise en route d'une relation étroite et balisée entre le patient et son médecin attitré. Le médecin traitant devient un guide mettant tout en œuvre pour soigner au mieux son patient avec l'aide, s'il en éprouve le besoin, de conseils (ponctuels ou pas) de confrères exerçant une autre spécialité (médecins correspondants). Ce parcours est alors matérialisé par la déclaration du patient attestant du choix de son médecin traitant et, théoriquement, par le dossier médical complété par ce même médecin (ce dernier document, mis en place pour que le patient soit convenablement suivi, n'est apparemment pas beaucoup utilisé). Finalement, le remboursement des soins est appliqué uniquement si le patient respecte ce parcours. Ainsi, le tarif d'une consultation d'un médecin traitant généraliste de secteur I est facturé 23 € dont 1 € restera à la charge du patient dans le cadre de la participation forfaitaire. Le patient est remboursé à 70 % de ce tarif, soit 15,10 €. Enfin, il reste possible de consulter un gynécologue (médical ou obstétrique), un ophtalmologue, un psychiatre, directement sans passer par le médecin traitant.

E. S.

Des causes multiples

Parmi les réponses que nous avons recueillies, ce non remplacement de médecins généralistes libéraux constaté récemment dans le 14^e a des causes multiples. Vient en tête "l'énorme charge de suivi administratif qui ampute le temps nécessaire à la réflexion du médecin". Plusieurs précisent que la "clinique", acte médical qui correspond à l'examen d'un patient avec interrogatoire et examen physique (en consultation ou en visite), risque de laisser place à la "technique", acte médical réalisé à l'aide d'un appareillage (radiologies, analyses...). Viennent ensuite "la nonvalorisation de la médecine générale à l'université" (où l'enseignement est principalement assuré par des spécialistes !) et "l'effet boomerang du *numerus clausus* à l'université malgré son assouplissement en 1998 et 2010 qui réduirait aussi le nombre de candidats à l'installation". Autre cause majeure : "le coût des loyers ou l'achat d'un cabinet ancien" souvent à mettre aux normes pour l'accueil des handicapés, les charges diverses et cotisations fortement en hausse (50 % de frais en moyenne par médecin). Un facteur de désenchantement possible, précisé par deux femmes médecins, serait "la détérioration du rapport entre médecins et patients, ces derniers développant une exigence de résultat plus élevée à l'égard de leur médecin traitant depuis la mise en place du parcours de soins". Autre facteur mentionné par un homme médecin : "une considérable féminisation des médecins qui hésitent à s'installer au moment de fonder une famille après 10 à 15 ans d'études" (spécialité, stages, doctorat et premières expériences préalables à une installation en ville). Un autre affirme : "Aujourd'hui, sur 100 médecins formés, seuls 60 exercent". Enfin un point important, évoqué par les médecins qui nous ont reçus, c'est l'impact du "Secteur I", imposé depuis 1994 aux généralistes, qui s'installent avec pour

conséquence une consultation fixée à 23 € depuis 2011 (lire ci-dessous).

C'est ainsi qu'au vu de la charge croissante de travail par patient, les jeunes médecins, de mieux en mieux formés d'après leurs anciens qui acceptent de les prendre en stage, pourraient "se laisser tenter par le salariat offrant des horaires plus confortables, moins de tracasserie administrative, des revenus fixes et des congés payés".

70 heures par semaine

Un médecin installé seul depuis un an dans notre arrondissement explique cette diminution notoire du nombre de généralistes par "la pénibilité, le peu de reconnaissance des pouvoirs publics qui nous traitent comme des voyous et beaucoup trop d'administratif". Après dix ans à l'hôpital, aux urgences à Cochin, et en maison de retraite, il assure aujourd'hui un emploi du temps d'environ 70h par semaine : "du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 9h à 13h sans oublier au moins 2h de lecture hebdomadaire" et le téléphone ! Pour lui, l'avantage du Secteur I c'est de "ne pas sélectionner les patients et d'avoir une patientèle plus hétérogène". Deux conséquences lui semblent évidentes pour bientôt : "Moins de possibilité de prendre en charge les patients et plus d'attente". Sa proposition est triple : "encourager financièrement, alléger les charges et regrouper les cabinets".

Conséquences possibles

Il est à craindre qu'un nombre plus important de patients par généraliste aille de pair avec une difficulté à obtenir un rendez-vous auprès de son médecin traitant. Cela entraînerait alors des salles d'attente bondées, un temps de diagnostic réduit par patient et davantage d'examen coûteux pour la collectivité et parfois mal remboursés pour les particuliers. En conséquence, les patients pourraient en venir à se détourner du parcours de soins, déjà difficile à mettre

en place ; ils feraient appel aux spécialistes directement ou aux maisons de garde parisiennes accessibles de nuit ou le week-end (celle du 14^e va bientôt devoir quitter l'Hôpital Bellan) ou se dirigeraient davantage vers les Urgences déjà bien encombrées.

Alors certains proposent comme piste de solutions de se constituer en cabinets communs où les médecins partagent plusieurs locaux, un secrétariat et une amplitude horaire, une solution peut-être préférable aux cabinets de groupe où des médecins ont chacun leur bureau dans un local dont ils partagent les frais. Mise en place de maisons de santé relevant de la fonction publique ? Mais comme l'indiquent plusieurs médecins attention à la prolifération des maisons de santé privées qui ouvrent dans Paris, cautionnées par l'État mais qui appartiennent à des propriétaires et des actionnaires davantage soucieux de bénéfices que de santé publique.

Santé publique

Certains nous ont dit au cours de cette enquête que "beaucoup de jeunes médecins veulent bien faire des remplacements mais sans nécessairement s'installer" et que c'est bien "en conjuguant une

valorisation de la pratique de la médecine générale de ville et un réajustement du tarif de la consultation" avec "des patients raisonnables qui ne consultent pas pour un rhume", que reviendra la confiance. En effet, face à une lourde responsabilité humaine il est souhaitable que le médecin puisse exercer son métier sereinement et en totale confiance avec son patient. Car enfin, sans entrer dans les raisons mystérieuses du retard de la mise en place du dossier médical personnel, le paysage actuel est qualifié de "brouillé" par le rapport public 2013 de la Cour des comptes qui souligne : "il appartient aux pouvoirs publics de redonner rapidement un cadre de cohérence globale aux différents acteurs pour mettre le patient au cœur du dispositif et le médecin traitant en mesure de réellement coordonner le parcours de soin" car même en libéral, c'est bien de santé publique qu'il s'agit.

CÉCILE RENON ET EMMANUELLE SALUSTRO

*La dizaine de médecins généralistes du 14^e que nous avons interrogés en 2013 ne sont pas cités par respect de leur anonymat requis dans la déontologie de leur profession. Nous les remercions de leur accueil et du temps qu'ils ont bien voulu nous consacrer.



À quels soins se vouer ?

● Les différences entre un médecin généraliste installé en secteur I et ceux de secteur II ou III ?

Les médecins libéraux sont encadrés par différentes obligations et la plupart sont liés à l'assurance maladie par une convention qui fixe les conditions d'exercices de leur profession comme par exemple, la base de remboursement de leurs honoraires aux patients. Il existait avant 1994, deux groupes de conventions, c'est pourquoi vous avez encore le choix entre des médecins généralistes dits "de secteur I" d'autres "de secteur II". Enfin, il existe des médecins dits de "secteur III", qui n'ont signé aucune convention. Mais depuis 1994, les généralistes qui s'installent et veulent se conventionner sont obligés d'adhérer au secteur I.

Pour les médecins généralistes de "secteur I", les tarifs des honoraires sont fixes et établis par l'Union nationale des caisses d'assurance maladie et les syndicats médicaux. Ils ont droit exceptionnellement à quelques dépassements d'honoraires pour quelques rares interventions. Le respect de ces tarifs est compensé par une prise en charge partielle de leurs cotisations sociales et retraites.

Les praticiens généralistes "de secteur II" qui ont pu s'installer avant 1994, peuvent effectuer, en marge du tarif conventionnel, des dépassements d'honoraires fixés "librement et avec tact et mesure".

Aujourd'hui vous pouvez encore consulter ces praticiens mais vous n'êtes remboursé que sur la base du tarif conventionnel. Les dépassements d'honoraires sont à votre charge ou à celle de votre complémentaire santé, si vous en possédez une.

Quant aux médecins dits de "secteur III", très peu nombreux, aucune convention ne les lie à l'assurance maladie. Leurs tarifs sont donc libres mais toujours fixés "avec tact et mesure". Si vous vous adressez à un médecin de cette catégorie vous ne pourrez espérer être remboursé qu'à hauteur de 0,98 %, taux infime, mais qui suffira à votre complémentaire santé (si vous en possédez une) d'avoir le droit de vous verser un complément.

Finalement quelle que soit la convention qui lie le médecin à l'assurance maladie, votre praticien est guidé par une vision déontologique de sa pratique. Le serment d'Hippocrate est toujours en vigueur. Il précise par exemple que le médecin doit "écouter, examiner, conseiller ou soigner avec la même conscience toutes les personnes quelles que soient leur origine, leur mœurs et leur situation de famille (...), il doit leur apporter son concours en toutes circonstances...".

E. S.

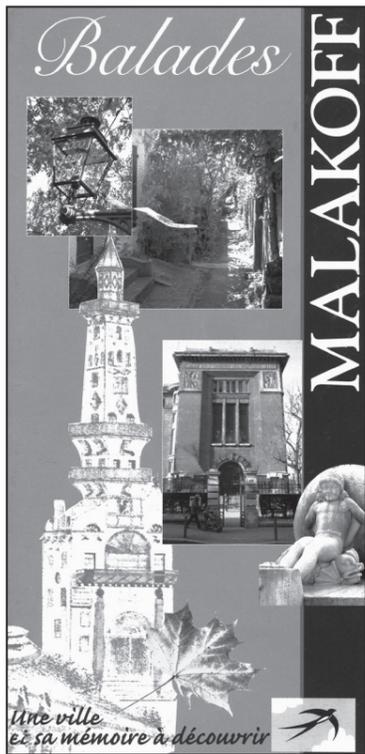
● Votre journal de quartier

Journal farouchement indépendant et sans subventions

"La Page" est publiée depuis 1988 par l'association de bénévoles L'Equip'Page. Le journal et l'association sont ouverts à tous ceux qui veulent mettre "la main à La Page". Vous pouvez aussi nous envoyer vos articles ou vos informations (6, rue de l'Eure 75014 ou www.lapage14.info), tél. 06.60.72.74.41 (répondeur).

Dans l'équipe, il y en a qui signent des articles ou des photos, il y en a d'autres dont les signatures n'apparaissent jamais. Pourtant, ils et elles animent les réunions, participent aux discussions, tapent des articles, les relisent, recherchent des publicités, diffusent le journal dans les librairies, le vendent sur les marchés, collent des affiches, etc.

"La Page" n° 99, c'est John Kirby Abraham, Jean-Paul Armangau, Patricia Bay, Jacques Blot, Arnaud Boland, Pierre Bourdige, Jean-Louis Bourgeon, Jutta Bruch, Françoise Cochet, Didier Comevin, Anne-Marie Costilhes, Josée Couvelaere, Dominique Gentil, Alain Goric'h, François Heintz, Michèle Maron, Hugo Marro-Menotti, Elisabeth Pradoura, Elise Oudot, Cécile Renon, Muriel Rochut, Emmanuelle Salustro, Brigitte Solliers, Annette Tardieu, Yasmine Tashk, Janine Thibault, Dominique Veyrat, Olivier Wiesenfarth...



Balades à Malakoff

La place du 11 Novembre est le centre administratif et culturel de la ville. Mairie, théâtre, bibliothèque et cinéma y sont regroupés. Le dimanche, jour de marché, la place prend des airs de foire provinciale. La halle, spacieuse, abrite commerces de bouche et produits artisanaux dont les habitués vantent le bon rapport qualité-prix. Lorsque les camelots ont replié leurs étals de plein air, enfants et badauds reprennent possession de la place, généreuse en mobilier urbain propice aux jeux et à la détente. À quelques pas se trouve le bâtiment rénové de l'ancienne mairie qui abrite la Maison de la vie associative et la bourse du travail.

Pour aller plus loin – remonter le temps et parcourir l'espace – on pourra se procurer à la boutique Patchamama ou à la librairie L'îlot Pages une plaquette, gratuite et bien illustrée, proposant trois itinéraires de promenade à pied. Ces itinéraires, ainsi qu'un plan de découverte de Malakoff en Vélib' sont également téléchargeables sur le site Internet de la mairie (1). Enfin, on pourra suivre en octobre une excursion proposée par La Page et commentée par Denis Moreau (2). Artiste promeneur, comme il se nomme lui-même, il avait organisé en janvier dernier une promenade en boucle au départ de la porte de Vanves, en passant par Malakoff et Plaisance. Avec lui, cette fois, nous traverserons Malakoff du boulevard périphérique aux portes de Clamart. Il nous fera découvrir comment lire la fabrication de la ville dans les cartes topographiques et dans les paysages urbains.

FRANÇOISE COCHET

(1) www.ville-malakoff.fr

Balade de La Page à Malakoff le samedi 5 octobre 2013

Point de rencontre : le Moulin à café, place de la Garenne à 13h30

Trajet en métro de Pernety à Porte de Vanves, puis balade à pied

(2) www.atravers.org

contact@lapage14.info

Tél : 06.60.72.74.41

L'Equip'Page

est l'association éditrice de La Page. Vous pouvez en devenir membre et, ainsi, participer à notre travail. Cotisation annuelle : 10 €. Envoyez vos chèques à l'ordre de L'Equip'Page : 6, rue de l'Eure 75014.

Urbanisme

Escapade à Malakoff

● Née de l'imagination spéculative d'un promoteur, Malakoff résiste à la pression immobilière pour conserver sa mixité sociale.

Alexandre Chauvelot, rôtisseur à Paris, décide d'élargir ses activités et devient vers 1835 promoteur immobilier. Il achète ses premiers terrains le long de la chaussée du Maine qui deviendra le quartier Plaisance dans le 14^e d'après 1860. Prévoyant l'extension des communes, il achète à bas prix des terrains en friche, sur la commune de Vanves, qu'il lotit. Il trace grossièrement des voies, découpe le terrain en petits lots avant de revendre "ces lopins" à de futurs acquéreurs. Ses acheteurs, des ouvriers appelés par les chantiers parisiens, construisent eux-mêmes leur petite maison individuelle à l'aide de matériaux disponibles sur place : les plus mauvais moellons des carrières. Le quartier prend le nom de "Nouvelle Californie parisienne". Pour faire "venir le client", Chauvelot décide de créer une sorte de Luna Park à la gloire des faits d'armes de l'armée d'Orient et de Crimée comprenant une tour, la Tour de Malakoff. Par autorisation spéciale de Napoléon III en 1868, la Nouvelle Californie prend le nom de Malakoff.

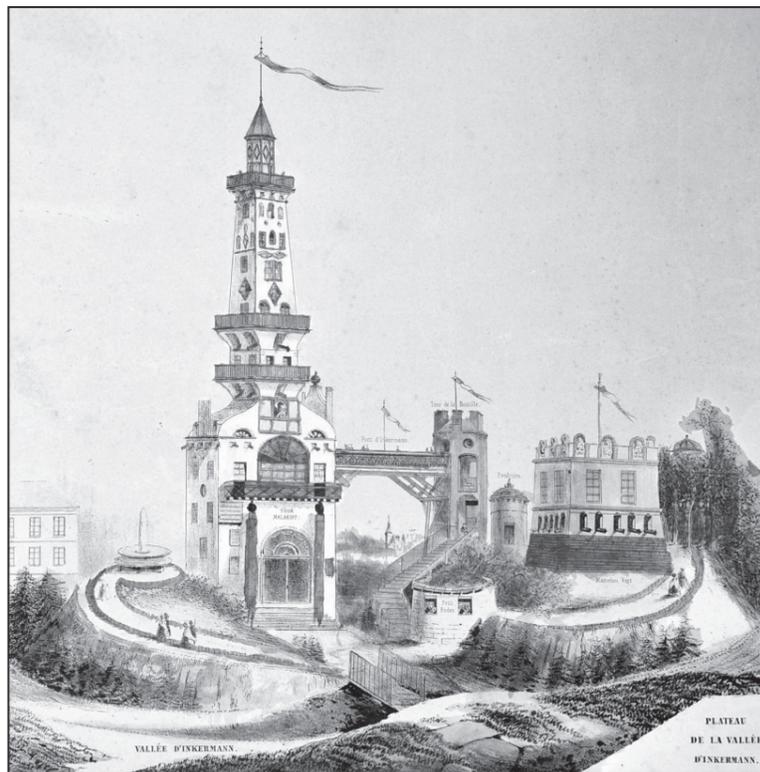
"Ceux de Malakoff"

Entre 1866 et 1882, la population du quartier a presque triplé. Pour autant, les équipements mis à disposition des habitants restent rares. La municipalité délaisse ce quartier. Cette situation génère chez les habitants du quartier un sentiment d'injustice. En 1871, lors du siège de Paris, le maire de Vanves, sur ordre, fait raser la tour pour qu'elle ne serve pas de point de mire aux Prus-

La tour de Malakoff, un bastion de Crimée

1855 : des tensions internationales se concentrent autour des Balkans. Pour contrecarrer les velléités expansionnistes de Nicolas 1^{er}, la France et la Grande-Bretagne, alliées à la Turquie, déclarent la guerre à la Russie. Le conflit durera un an et connaîtra son apogée devant Sébastopol c'est la destruction de la tour de Malakoff par les zouaves de l'armée française qui en marquera la fin. Célébrée dans toute l'Europe, la victoire de Malakoff (francisé pour l'occasion) donne à Chauvelot l'idée d'en faire l'éloge sur son territoire.

siens. Cette destruction renforce la cohésion de "ceux de Malakoff" attachés à ce qu'ils considèrent déjà comme un village dissocié de Vanves. En 1880, Eugène Féburier, habitant de Malakoff, est élu maire. Il obtient, à force d'obstination, la partition votée le 22 août 1882 par 16 voix contre 2. Le décret officiel de séparation est publié le 8 novembre 1883 par Jules Grévy. Le premier conseil municipal élit Eugène Féburier comme maire de la nouvelle commune. Cette dernière compte 6 700 habitants et ses limites administratives sont : au nord, les



D. Levis, 1860. Archives communales

fortifications de Paris ; à l'ouest, la ligne de chemin de fer de Paris à Versailles ; à l'est, la route départementale de Paris-Chevreuse ; au sud, le fort de Vanves.

L'habitat individuel : marque de fabrique de la ville

La structure parcellaire actuelle est issue des anciens lotissements : petits terrains bordant les voies (100 à 200 m²) de forme rectangulaire. Et si toutes les constructions de l'époque "Chauvelot" sont aujourd'hui disparues, la maison individuelle d'un étage avec petit jardin demeure une des caractéristiques du paysage urbain de la ville.

À la fin du 19^e siècle et dans les premières années du 20^e, l'urbanisation va s'accélérer, allant de pair avec une première industrialisation du territoire communal. La première entreprise à s'installer est la compagnie des tramways rapidement suivie par de nombreuses petites industries et ateliers. En 1901, le tramway à traction électrique relie Malakoff au quartier des Halles. Ces nouvelles liaisons vont profiter au développement de l'activité maraîchère dans le sud de la commune et par voie de conséquence, aux nouvelles implantations d'habitat individuel.

Après la Première Guerre mondiale, l'urbanisation ne s'effectue plus de façon aussi spontanée. En 1927, le conseil municipal adopte le premier plan d'aménagement d'embellissement et d'extension de la commune, fixe les alignements des rues engage un programme d'assainissement, de pavage et d'éclairage des rues.

Le choix de 40% de logements sociaux

Devant faire face à un afflux de population et donc au besoin de logement, la ville, dirigée par des communistes, décide de mener une politique de logement social d'envergure. C'est la raison pour laquelle, en 1929, elle est une des rares villes à créer son office municipal d'habitat à bon marché (HBM)

qui deviendra par la suite l'office HLM de Malakoff. La première cité d'habitat social est livrée en 1933 et se situe 14, rue Hoche, dans le sud de la ville. Elle compte 180 logements. Une deuxième suivra, place du 14 juillet, au nord. Après la Seconde Guerre mondiale, pour faire face à la crise du logement et à la situation de très mal-logement, la ville décide de construire plusieurs immeubles collectifs sociaux. Par exemple, entre 1957 et 1965, sur une ancienne zone maraîchère du sud de la ville, une cité de 600 logements – la cité Stalingrad – est construite dotée d'espaces verts, de commerces et d'équipements. Entre 1950 et 1970, 4 000 logements sociaux sont édifiés.

La diversité : un jeu pour l'avenir

En 1976, la liaison Malakoff/Paris par la ligne 13 du métro accélère le développement de la commune. Dans le même temps, la désindustrialisation de la région parisienne commence et Malakoff n'y échappe pas. La ville perd une grande partie de ses entreprises. Afin de préserver les terrains de la spéculation foncière, la municipalité élabore des règles d'urbanisme stipulant que les terrains libérés ne peuvent accueillir que de nouvelles entreprises. La commune étant bien desservie en transports en commun, cette politique portera ses fruits. Plusieurs entreprises sont venues s'installer dans la ville. On peut citer comme exemple Hachette Livre, Les éditions du médecin généraliste ou encore une partie de Thales-Géodis.

Aujourd'hui, cette ville de 30 000 habitants se caractérise par la mixité des fonctions sur le territoire. Habitat individuel et collectif, locaux d'activités, services publics se côtoient dans tous les quartiers. C'est ce qui fait sa qualité de vie. Par conséquent, l'enjeu du futur développement urbain va être de maintenir cette diversité tant architecturale que sociale.

MURIEL ROCHUT

Patchamama

● Pour les habitants de Malakoff, plus qu'une épicerie bio, c'est un lieu unique

À deux pas du métro Malakoff-Plateau de Vanves, près du marché se trouve une boutique pas comme les autres. Ce lieu ressemble à son créateur, Laurent Barré, qui nous confie "J'ai appelé la boutique Patchamama en hommage à la terre-mère et aux peuples qui la respectent". Son épicerie est un espace de découvertes, d'informations et d'échanges dédié aux produits issus de l'agriculture biologique et des filières courtes. Dans cet endroit chaleureux, Laurent vous accueille avec bonne humeur, générosité et une disponibilité à toute épreuve. Ce commerçant au grand cœur propose des produits alimentaires, de beauté, de bien-être et pour l'entretien de la maison. Les marques les plus connues côtoient celles des "petits producteurs", gardiens d'un savoir-faire artisanal. Artisan de liens, Laurent connaît chacun d'entre eux et vous propose un voyage dans les terroirs nantais, bretons, auvergnats. Ancien restaurateur, il met à l'honneur de très bons vins issus d'une vingtaine de vignobles et nous fait découvrir des cépages de qualité à des prix attractifs. Il propose aussi plus de vingt bières différentes. Parmi les produits d'exception, on trouve une gamme étonnante de pollens frais (aubépine, bruyère, mille-fleurs...) aux vertus particulières. À signaler de très bons fromages ainsi qu'une variété de délicieux biscuits vendus au poids ! Thé, chocolat et café proviennent du commerce

équitable. Les aliments vendus en vrac (dont un délicieux gingembre au chocolat !) tutoient les produits d'épicerie fine qui méritent le détour. On trouve aussi un rayon spécial sans gluten. Parmi les produits d'hygiène et de beauté signalons un riche panel d'articles ayurvédiques. Et pour les curieux des nouveautés à découvrir chaque semaine.

Cet espace est conçu pour se rencontrer autour de la table ronde entourée de divers crus ou au petit comptoir à café, en feuilletant un des livres mis à disposition. Ce lieu de "tissage social" fait une place à la vie associative, culturelle et artistique du quartier. Laurent vient de créer l'association "Les amis" avec Alter Conso et l'association pour le Commerce Equitable à Malakoff. Ensemble ils projettent de créer une bibliothèque solidaire. En dehors du week-end, à l'heure du déjeuner, il est possible de déguster sur place ou d'emporter une formule rapide avec, entre autre, une soupe préparée par Laurent ou par Souad, sa compagne. La Patchamama : un lieu de proximité et de convivialité à savourer sans modération !

ANNE-MARIE COSTILHES ET OLIVIER WIESENFARTH, HABITANTS DE MALAKOFF

Patchamama : 37bis, rue Gabriel-Crié Malakoff Tél. 09.50.95.92.02

Du mardi au samedi de 9h30 à 19h30

Dimanche matin jusqu'à la fin du marché

Centre municipal de santé

● Depuis 1939, la ville de Malakoff a fait le choix d'assurer l'accès aux soins pour tous par la gestion de deux Centres municipaux de santé.

Alternative à la pratique libérale, un Centre municipal de santé (CMS) est une structure de soins définie par loi du 20 janvier 1991 et inscrite dans le Code de santé publique. Collective et à but non lucratif, elle regroupe une offre complète de soins. S'y côtoient les médecins généralistes, les spécialistes, les laboratoires d'analyses, les infirmiers. Malakoff compte deux centres municipaux de santé : le principal – Maurice Tenine – au nord et un autre dans le quartier Barbusse au sud. Il y a un troisième centre de santé qui est associatif et géré par l'hôpital Saint-Joseph.

“Par sa pratique – et ce sont des obligations légales – du tiers payant et du respect des tarifs opposables (secteur I sans dépassement d'honoraires possible), le CMS garantit l'accès aux soins pour tout le monde”, explique Eric May médecin-chef des deux CMS depuis quinze ans et militant syndicaliste.

Des soins accessibles à tous

Comme tous les CMS, ceux de Malakoff ont développé des conventions avec les mutuelles. Ce qui permet au patient de se dispenser de l'avance de frais “car les médecins sont directement rémunérés par la Sécurité Sociale et les mutuelles”. Cela voudrait-il dire que ce type de structure est réservé aux pauvres? “Pas du tout, nous sommes ouverts à tout le monde”, précise immédiatement le médecin-chef. De plus en plus, la population de Malakoff se modifie et beaucoup de Parisiens pour des raisons d'accessibilité au logement viennent vivre à Malakoff. “Et nous voyons

arriver une nouvelle catégorie de personnes”. Au-delà de ce qui peut être vu comme une reconnaissance des soins ou de l'acte militant, “beaucoup ont un comportement de consommateurs avertis et viennent chez nous parce qu'ils savent que pour un tarif abordable, ils auront une qualité de soins équivalente à celle des médecins libéraux”. Il n'en demeure pas moins que, selon l'étude Epidaure publiée en 2011, 60% des patients en centre de santé type CMS sont des personnes précaires et/ou en affection de longue durée.

En 2012, l'activité des deux centres était de 90 000 consultations pour une patientèle d'environ 16 000 personnes. “Si la fréquentation des Malakoffiots est de 70%, beaucoup viennent du 14^e notamment pour les soins dentaires”.

Un fonctionnement sous forme de salariat

Les deux centres réunissent quarante-vingt personnes dont cinquante sont des professionnels de santé. Les médecins sont employés par la mairie. Pour autant “nous ne sommes pas des fonctionnaires; nous relevons du droit privé mais notre grille de salaire est celle de la fonction publique territoriale”. La moyenne des salaires des médecins dans les CMS en Ile-de-France est de 4 000 euros par mois. Ce qui fait dire au médecin qu'ils sont plutôt bien payés. Néanmoins, “depuis quatre ans la grille n'a pas été revalorisée et par conséquent nos salaires n'évoluent pas”, fait remarquer Eric May. La pratique du salariat rendrait, selon un rapport du Sénat de

février 2013, une forme d'exercice de la médecine attractive. Non seulement ils ont un allègement des tâches administratives, une meilleure maîtrise de leur temps de travail et leur rémunération n'étant pas liée au nombre d'actes, ils peuvent rester avec le patient le temps qu'il faut pour établir le diagnostic. “Nous n'avons pas à chercher des bénéfices pour vivre”, précise le médecin.

Or, en janvier 2013, la Mutualité française a publié un document intitulé “Un nouveau modèle économique pour développer et pérenniser les centres de santé”. Une de ses préconisations pour “optimiser les ressources financières des centres de santé serait d'établir des ratios clés de gestion par une rémunération des professionnels de santé au pourcentage des actes” (2). “C'est une honte”, s'exclame le médecin-chef prêt à monter au créneau si ce modèle était retenu.

Les médecins se déplacent dans les centres sociaux

Une des obligations d'un centre municipal de santé est de faire de la prévention et de l'éducation à la santé par des actions ciblées et adaptées en fonction du public. “Ainsi, avec l'aide des responsables des centres sociaux, je peux entrer en contact avec les populations migrantes qui ne sont habituellement pas touchées ou qui n'adhèrent pas aux messages de communication tels que diffusés par les médias”. Autre exemple : en collaboration avec les médecins scolaires, nous avons commencé un travail d'information sur les infections sexuellement transmissibles pour une classe de

3^e et une de 4^e. Et bientôt, nous allons travailler avec le service de santé publique pour intervenir dans les écoles primaires et maternelles concernant la prévention bucco-dentaire”, conclut Eric May.

M. R.

(1) <http://www.irdes.fr/Publications/2011/Qes165.pdf>.

L'étude a porté sur vingt et un centres de santé et 14 000 personnes.

(2) www.egora.fr/sites/default/files/



© VILLE DE MALAKOFF - SYVERNE

flots d'immeubles collectifs d'habitation et de bureaux disséminés dans un labyrinthe de rues et de sentiers sont la marque du paysage de Malakoff.

Librairie L'îlot Pages À Malakoff la culture a le vent en poupe

Quel livre emporteriez-vous sur une île déserte? Roland Merletti et Nasser Benhebbaï n'ont pas choisi : ils ont embarqué tous les livres sur L'îlot Pages.

Au milieu de leur vie professionnelle, ces passionnés de littérature, de philosophie, de sciences humaines décident de donner de la voix à leur désir : ouvrir une librairie généraliste indépendante. L'un a assumé des responsabilités à la tête d'établissements scolaires, l'autre a exercé des activités professionnelles dans le domaine de la formation et de la comptabilité. À eux deux ils réunissent des compétences complémentaires, renforcées par leur passage commun à l'Institut de formation des libraires de Montreuil et par des stages pratiques qui confirment leur dessein. En 2010, ils se lancent dans la reprise d'une affaire en liquidation judiciaire, rue Pierre-Larousse, signalée par la mairie de Malakoff. L'apport financier personnel est à leur mesure. Ils bénéficient des aides à l'installation du Centre national du livre et de l'Association pour le développement de la librairie de création.

Les lecteurs du “village Malakoff” font le reste : au bout de deux ans d'activité ils peuvent songer à s'agrandir. Nul doute que leur simplicité et leur motivation ont joué en leur faveur. Il n'y a pas non plus de concurrent sur la commune. L'îlot Pages déménage de quelques mètres pour investir le local d'une ancienne agence bancaire – restée vide pendant cinq ans – et double de surface pour un loyer identique ! Les rayonnages supplémentaires permettent de renforcer le fonds en sciences humaines

et en littérature jeunesse. Au centre le mobilier monté sur roulettes libère l'espace pour des rencontres-dédicaces. Car ces libraires insulaires participent volontiers à la vie culturelle alentour : partenariats avec la médiathèque, la Maison des arts, le théâtre, le milieu scolaire. Ils contribuent à *Livres au marché*, manifestation organisée par la Ville tous les deux ans pour faire connaître écrivains, dessinateurs, essayistes, photographes et illustrateurs qui ont jeté l'ancre pour vivre ou travailler à Malakoff.

Pour son n°99 La Page fait escale à la librairie.

F. C.

L'îlot Pages, 66, avenue Pierre-Larousse
tél. 09.81.46.46.06
librairie.lilotpages@gmail.com
Ouvert le dimanche de 9h à 13h30
Fermé du 2 au 23 août 2013

Abonnez-vous à La Page

Six numéros : 12 € ; soutien : à partir de 15 €. Abonnement pour chômeur et étudiant 8 €. Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Equip'Page : 6, rue de l'Eure 75014.

Nom
.....
Prénom
Adresse

La Fabrica'son : le Jazz pour tous!

Ecouter de la musique de jazz c'est accepter d'emblée la surprise, accueillir la spontanéité du jeu, ouvrir ses oreilles à des sons inouïs. La programmation de la Fabrica'son offre cette expérience, portée à chaque concert par des musiciens engagés corps et âmes. L'aventure a commencé en 2000 pour ce collectif de musiciens et de mélomanes désireux de promouvoir le jazz contemporain et les musiques improvisées auprès d'un nouveau public plus large. L'association offre aussi une scène et une honnête rémunération à des musiciens confirmés et à de jeunes talents souvent peu médiatisés.

Le lieu fut d'abord un garage au fond d'une courée du côté de l'avenue Gabriel-Péri : un espace un peu secret, sans façon, d'une quarantaine de places. Au fil de huit saisons de soirées de jam-sessions, de concerts du dimanche après-midi et d'un festival annuel, la Fabrica'son s'est construit un public éclectique et fidèle, attaché à la convivialité du lieu. Il ne fut pas évident de conserver ce public pendant les dix-huit mois suivants quand, expulsée de son garage lors du changement de propriétaire, la Fabrica'son s'est faite nomade. Il a fallu beaucoup d'énergie à ces militants des sentiers de traverses musicaux pour organiser les concerts et leur festival dans différents lieux jusqu'au montage d'un partenariat avec le Théâtre 71, intitulé *Jazzamalk*.

Outre la mise à disposition du foyer-bar et d'une équipe technique, le Théâtre 71 participe à la sélection des groupes et prend en charge la moitié de la rémunération des musiciens. Une petite partie du public n'a pas suivi le collectif dans cette nouvelle aventure et les jam-sessions ont dû être momentanément abandonnées. Mais Juliette Liot s'est vu enfin proposer un contrat à plein temps pour son travail de coordinatrice et le prix des places (6 € pour les adhérents) est resté inchangé depuis 9 ans ! Surtout, l'énergie de la Fabrica'son ne faiblit pas. En atteste la neuvième édition du Festiva'son dont France musique s'est fait l'écho : cinq jours à la salle des fêtes de Malakoff avec un programme mêlant conférence érudite, film, jam-sessions et découvertes sonores. Marc Noyer, président de l'association, raconte avec enthousiasme les autres activités de l'association pour porter le jazz là où on ne l'attend pas forcément : ateliers d'écoute et de jeu collectif à la maison d'arrêt de Nanterre et en milieu scolaire. Il conclut malicieusement que la Fabrica'son connaît la croissance, elle ! Souhaitons-lui de ne pas y perdre son âme : programmation collective, forme associative, prix abordables sont des éléments propices à préserver Jazza-



Sarah Murcia, contrebasse. Concert au Sylvain Cathala Trio, mai 2013.

malak de la froideur de l'institutionnalisation, pour autant que le public continue à jouer le jeu de la convivialité et de l'implication chères à ses créateurs.

F. C.

Jazzamalk le dimanche à 16h30 au Théâtre 71, 3 place du 11 Novembre à Malakoff

www.fabrica-son.com : informations, extraits musicaux

6 Octobre : Mico Nissim sextet : Hommage à Eric Dolphy et Ornette Coleman
24 Novembre : quartet du clarinettiste Matteo Pastorino

VOUS AVEZ DIT CUNÉIFORME ?

Si les fantaisistes hiéroglyphes du cinéma Louxor, à Barbès, sont purement décoratifs, ce n'est pas le cas des caractères cunéiformes inscrits sur les murs de l'école Alain Fournier, porte de Vanves : ils sont bel et bien là pour rappeler qu'il y a 6000 ans la première écriture au monde a vu le jour quelque part du côté de Sumer, dans la lointaine Mésopotamie. Un pas décisif dans l'histoire de l'humanité, qu'il est judicieux d'afficher sous les yeux de ceux qui viennent à leur tour s'initier aux mystérieux tracés des lettres.

JEAN-LOUIS BOURGEON



© ALAIN GORIC'H

● www.lapage14.info

Lire ou relire des articles parus dans les colonnes d'anciens numéros et accéder aux vidéos de L'Equip'Page.

Rue Didot Un nouvel espace multiculturel

La boutique d'Artisans du Monde au 48, rue Didot a dû fermer en janvier 2013. À sa place, un lieu d'exposition avec sa belle vitrine. Ouf, nous avons échappé à l'opticien, au coiffeur ou au sempiternel sushi !

"Ce n'est pas une galerie, souligne d'emblée Michel Maillard, le responsable de la coordination artistique. C'est un espace multiculturel ouvert aux artistes et créateurs de tous genres – graphistes, peintres, photographes – mais aussi aux particuliers ou aux associations. L'on peut exposer ses œuvres, faire des cours, des stages ou présenter des performances." Nommé Espace Norbert Mattera, ce lieu a ouvert le 20 février dernier. Pourquoi ce nom ? Humaniste, libre penseur, grand amateur d'art, Norbert Mattera (décédé prématurément à l'âge de 47 ans) a vécu dans le 14^e quand il était receveur principal au bureau de poste de la rue d'Alésia.

En tant "qu'artiste multicarte", comme il se définit lui-même, Michel Maillard est bien placé pour savoir combien il est compliqué et coûteux de trouver des lieux où se produire. D'où ce projet qui lui tient à cœur : "Un collectif d'artistes et d'amoureux des arts sous toutes leurs formes a ainsi créé l'association Aux Arts Mitoyens qui, grâce à la bienveillance de Mme Mattera, la propriétaire du lieu, essaie de faire vivre un espace de diffusion multiculturel au cœur du 14^e (expositions, soirées poésies, chansons, performances, etc.) pour permettre au plus grand nombre de présenter ses créations*. Tout soutien financier est bienvenu pour que l'association, qui ne bénéficie d'aucune subvention, puisse inscrire ce projet dans la durée."

La première exposition, en février dernier, présentait *Mali d'hier*, des photographies de Pierre Josse, une figure du 14^e, le rédacteur en chef du Routard, et de Philippe Salaün qui fut le tireur exclusif des photos de Robert Doisneau. L'Espace a ensuite accueilli des expositions de peintres très divers : Agnès Gayat avec ses *Graphiques*, Pascale Trintignac et ses *Monochromes* ou les encres intitulées *Sérénité coréenne* de Geneviève De Sweemer (ancienne professeure des écoles à Hippolyte-Maindron). Une performance de Michel Lascout, chanteur et comédien, s'y est déroulée mi-juin ainsi que le dernier opus de Saïda Churchill (compagne de Romain Bouteille) *L'Andouillette de Troyes n'aura pas lieu*. Trois expositions sont déjà prévues pour la rentrée : du 17 au 22 septembre l'exposition de peinture d'Alain Londero intitulée *Think Things*; du 24 au 29 septembre l'exposition de peinture de MO intitulée *Les petits délires de MO*; du 1^{er} au 13 octobre l'exposition de peinture de Martine Debaere *Portraits d'écrivains et autres artistes*.

Un lieu à découvrir en flânant dans le quartier Plaisance : souhaitez-lui longue vie avec le soutien de tous les amoureux des arts et de la culture !

FRANÇOIS HEINTZ

* À partir de 750 euros la semaine (aucune commission retenue sur les ventes).

Espace Norbert Mattera, 48, rue Didot. Ouverture durant les expositions : tous les jours sauf lundi de 15h à 19h.

Renseignements : 06.95.85.29.16

mél : ozarmit@gmail.com

<http://www.facebook.com/EspaceNorbertMattera>

Deuxième groupe d'intervention

● Des artistes revisitent l'espace public en sollicitant l'expérience sensible des habitants.

"La rencontre avec les habitants est inhérente à notre travail", explique Ema Drouin, directrice artistique de l'association Deuxième groupe d'intervention fondé en 1995*. La démarche de l'association s'appuie sur une écriture plurielle et pluridisciplinaire et fait de l'espace public son domaine de prédilection. "Dans cet espace public il y a des gens. Par conséquent, cela va de soi que nous les faisons participer. Soit en les invitant à voir un spectacle soit en les mettant à contribution par un effet de surprise au moment de la représentation ou en les faisant coopérer à la fabrication du spectacle". Comme pour le projet *Les Yeux bleus*, il y a dix ans. Ce projet est né d'une colère. "C'était en 2003, au moment de la discussion sur la réforme du statut des intermittents du spectacle. J'étais en colère car beaucoup de personnes nous identifiaient comme des profiteurs et cette information était largement relayée par la presse", continue Ema. Partant de l'idée que cette situation était générée par une incompréhension du travail des artistes, Deuxième groupe d'intervention a donc décidé de proposer une intervention au porte-à-porte en posant la question : C'est qui c'est quoi, un artiste, l'art pour vous ? "C'est ainsi que nous sommes allés voir les habitants de différents quartiers en récoltant leur réponse sur des papiers bleus que nous avons exposés dans l'espace public. Et

la fin de la journée s'est conclue par une conversation entre les artistes et les habitants".

L'espace public : lieu permanent de représentation

Si Deuxième Groupe est présent dans de nombreux festivals dédiés aux arts de la rue, il investit également l'espace public de Malakoff où il est installé depuis 2007. Ainsi, en 2011, l'association donne une représentation de *Tragédie ! Un poème...* sur la place de l'hôtel de ville. "C'est une fiction plastique et sonore pour quatorze interprètes et une place publique où il est proposé au spectateur de traverser dix îlots, dix installations. Le public évolue librement dans un univers duquel émerge progressivement comédiens, performeurs, danseurs, slameur ou contorsionniste", raconte Ema. Ces tableaux vivants interrogent le rapport au pouvoir, au genre, à l'argent, au politique, à la vieillesse, à la mort. Peu à peu, l'installation se transforme et les protagonistes ouvrent des voies de circulation d'un îlot à l'autre jusqu'au chœur gestuel final. "Une semaine avant la présentation, nous sommes allés sur la place au moment du traditionnel videgreniers. L'idée était de présenter la proposition aux habitants et de prendre des inscriptions de complices (bénévoles) pour intervenir en appui ponctuel de certaines actions des interprètes lors de la représentation", explique Ema qui garde en tête sa volonté d'amener les habitants à comprendre les démarches

des artistes. "Une fois la représentation passée, nous avons fait un retour sur l'évènement, au moment de la fête de la ville. Autre exemple de son implication dans la ville : lors du cinquantenaire de la cité Stalingrad (au sud de Malakoff), Ema a réalisé une installation intitulée *Patrimoine mon amour*, où pour sa réalisation et avec l'aide de l'amicale des locataires, de la ville de Malakoff et de Paris-Habitat-OPH, elle est partie à la rencontre des habitants pour découvrir ce qu'elle appelle le patrimoine sensible et affectif relié à la cité.

Une incursion dans le 14^e

"A chaque fois que nous sommes présents sur un site, l'idée est que les acteurs fassent entrer dans leur partition des éléments du lieu et que les habitants acceptent avec plaisir de changer leurs habitudes le temps de la représentation", raconte Ema. Pour cela, il est nécessaire que les uns et les autres se rencontrent, se connaissent mieux et se fassent confiance. C'est pourquoi, pour *Etat(s) des lieux* que nous avons fait en 2005 près des immeubles Boffil dans le 14^e, nous sommes venus pendant dix jours en amont. Nous avons occupé une boutique à proximité qui nous servait de quartier général et les dix acteurs ont rencontré les habitants, sonné à leur porte, se sont présentés et les ont invités à des temps de répétitions, d'échanges ou de présentation du travail artistique. Sur ces dix jours étaient également répétés les textes in situ dans l'espace public. Cela

pouvait être devant l'église Notre-Dame-du-Travail, dans le renforcement d'un garage, au milieu du square, au balcon prêté par un habitant, dans l'embrasement d'une porte ou derrière la fenêtre d'un appartement. Les personnages de la fiction incarnés par les acteurs se mêlaient ainsi à la population dans leur vie quotidienne. Tout ce temps est utilisé pour s'imprégner des habitudes du quartier, intégrer les spécificités d'usage dans les représentations et rencontrer chez eux les futurs spectateurs".

En ce moment, l'actualité du Deuxième Groupe d'intervention est le projet *Une ville entre toi et moi décliné* en cinq volets. Par exemple, *On écrit sur tout ce qui bouge !* est une expérience qui s'adresse à tous les auteurs de mots, d'images, de son, de dessins, qu'ils soient amateurs ou professionnels et qui désirent se frotter à l'espace public le temps d'une matinée. Ce projet a débuté à Malakoff en janvier 2012. Un autre volet *Un essai sur le vertige s'inspire* d'entretiens qu'Ema Drouin va réaliser auprès de jeunes garçons entre 15 et 30 ans.

* Fondé par trois artistes Ema Drouin, Jérôme Plaza, et Renaud Grémillon.

M. R.

Deuxième groupe d'intervention : 27, rue Voltaire – 92240 Malakoff – Tél. 09.54.33.95.05/06.30.95.77.31 – contact@deuxiemegroupe.org; www.deuxiemegroupe.org

Festival de théâtre d'impro 14 Ils font l'humour en scène

● Le festival Impro 14 théâtre amateur a connu sa troisième édition en avril. Succès renouvelé et de belles perspectives pour 2014.

Les matchs ont lieu sur un ring dont les bordures ressemblent fort à celles d'une patinoire de hockey. Deux équipes de six joueurs improvisent autour des thèmes donnés. Deux assessseurs, un maître de cérémonie et un arbitre, d'apparences incorruptibles et sévères, veillent sur le respect des règles et brandissent cartons jaunes ou rouges en direction des comédiens insolents ou rebelles. Le public intervient à tout va, dans une ambiance potache, pour manifester son mécontentement ou son ennui, pour peser sur l'avis des juges. Le spectacle est rythmé par un musicien qui joue pour chauffer la salle, ponctuer les temps morts et intensifier les moments forts. Les acteurs doivent aussi bien créer un personnage qu'imiter une personnalité, parler en alexandrins, mimer ou chanter. Ces matchs d'improvisation sont truffés de gags, pirouettes et réparties comiques ; ce qui donne un spectacle rythmé et cadencé, stimulant pour les spectateurs. Unique sur la place de Paris, le Festival d'Impro14 vient d'atteindre l'âge de la maturité en affichant son programme au gymnase Auguste-Renoir de la porte de Vanves. Le concept avait germé dans les ateliers du formateur Pierre-François Ricard, au centre d'animation Vercingétorix. En 2010, le premier festival levait ses rideaux dans le quartier. Et pour sa dernière édition, en avril dernier, l'évènement a mobilisé sept jours durant une centaine de bénévoles, dont soixante-douze comédiens amateurs, et tenu en haleine des dizaines de spectateurs. Ce spectacle original qui offrait chaque soir un spectacle inédit, puisque basé sur des



Douze équipes ont rivalisé pour émouvoir ou faire rire le public.

exploits improvisés en direct, a désormais imposé sa marque au calendrier culturel du printemps de la capitale.

Faire savoir le savoir-faire

"Entre sport et théâtre, les rencontres d'improvisation théâtrale sont des spectacles interactifs et conviviaux. Les matchs sont des jeux dynamiques qui développent la créativité et l'expression vocale et corporelle et qui imposent écoute et discipline aux participants" indique Pierre-François qui, depuis une dizaine d'années, a initié les enfants en centres de loisirs, avant de former les jeunes et les adultes à cette forme de théâtre originale : "Le concept a été créé par les Québécois en 1977 et il est arrivé en France en 1981" précise-t-il. Le centre d'animation "Vercin" a récemment fédéré une solide équipe de jeunes au sein de la JIL (Junior Impro Ligue), une junior association (1). Ses membres se sont illustrés à plusieurs reprises dans les fêtes du 14^e et lors de matchs en région et à Paris. Certains acteurs, devenus adultes, pourront participer activement au prochain festival

de 2014. Cette manifestation qui draine un public nouveau à chaque édition, est à présent à la recherche d'une salle adaptée. C'est la difficulté à laquelle Julien Boulinguez, qui veille au bon fonctionnement des centres d'animation Vercingétorix et Marc-Sangnier, cherche désormais à remédier. "Nous sommes soutenus par la ville, certes, mais nous aimerions que les élus comprennent que le festival est en pleine maturité, et qu'il faut faire savoir au grand public que ce spectacle lui est accessible" regrette-t-il. Pour fidéliser des spectateurs conquis et attirer les autres vers cette activité stimulante et ludique, une exposition des photos réalisées pendant le festival a été présentée dans les centres d'animation ; un film tourné et monté par les équipes de La TéléLibre.fr est visible sur la Toile (2).

ALAIN GORIC'H

(1) Une Junior association est de type loi 1901, juridiquement adaptée aux adhérents mineurs.

(2) <http://latelelibre.fr>, média citoyen, indépendant et participatif !

Accordez-vous à l'Accorderie

Les échanges de services créent le lien social

● Le quartier Didot-Porte-de-Vanves s'est enrichi d'une Accorderie en février.

On y pratique l'échange de services entre habitants, basés sur la gratuité et la convivialité.

Maria* et Christine* ont fait connaissance par hasard. Quand Maria a été hospitalisée, personne ne pouvait la reconduire chez elle à la suite de l'opération sous anesthésie. Christine, de son côté, cherchait à sortir de sa solitude et à se rendre utile. C'est l'Accorderie qui lui a fourni les coordonnées de cette voisine dans l'embarras. L'une a pu sortir de l'hôpital accompagnée et l'autre a enfin trouvé un prétexte pour sortir du cadre étroit de sa rue. Aujourd'hui, Maria livre à Nathalie ses secrets de fabrication des pâtes italiennes, "la recette des pauvres" précise-t-elle dans un grand sourire. Par la même occasion, un autre voisin profite de ses conseils de gastronomie économique. Charles* et Christine ont versé chacun une demi-heure de service au crédit de la cuisinière. Il reviendra bientôt pour réparer la porte de Maria, et Christine offrira à son tour des séances de relaxation et de musculation.

"Une heure de service rendu égale une heure de service reçu" affiche l'Accorderie de la rue Maurice-Bouchor, tout en rappelant que "L'échange repose sur le temps et non l'argent". Selon ces principes de base, l'entraide entre voisins devient une règle de vie simple et accessible à tous. Dès son ouverture en décembre dernier, près de quatre-vingts personnes se sont spontanément inscrites dans le dispositif. Aude Léveillé, nommée pour veiller sur son fonctionnement, se souvient que l'un des premiers accordeurs, un homme en recherche d'emploi a dit : "Enfin ! Depuis le temps que je restais sans rien faire, je vais pouvoir reprendre mes outils et me rendre utile !". La plupart des inscrits de la première heure ont manifesté des besoins en bricolage "pour améliorer l'ordinaire et se faire aider au quotidien". Deux mois plus tard, une quarantaine d'échanges étaient mis en place. Un bel exploit pour une

Accorderie aussi récente. Ses responsables prévoient de fêter leur centième accordeur, lors du premier anniversaire de sa création, en octobre prochain. Il est également envisagé d'étendre le rayon d'action vers les arrondissements voisins et vers les communes limitrophes comme Malakoff et Vanves.

Le Paris des Accorderies

Le quartier Didot-Porte-de-Vanves, reconnu pour son réseau associatif dynamique et ses pratiques solidaires, s'offrait comme le secteur idéal pour y implanter une Accorderie. Ce secteur du 14^e compte une forte proportion d'habitants en situation précaire, de familles monoparentales et de personnes isolées, sur une population de plus de 11 200 personnes concentrées dans les grands ensembles d'habitat social. La mairie de Paris y a conduit une étude pour évaluer les besoins et mesurer les réponses avant de proposer aux structures en place d'animer la future Accorderie. C'est la régie de quartier, dont les activités reposent sur les mêmes fondements d'économie sociale et solidaire, qui a été choisie. Lancé en décembre, le dispositif a trouvé sa place tout naturellement dans le tissu associatif du quartier qui lui sert de ciment : le siège national de la Croix-Rouge, à l'hôpital Broussais, l'association de réinsertion APASO (1), les fédérations de parents d'élèves, les foyers de jeunes travailleurs et les amicales de locataires se sont aussi inscrits dans le réseau. Chaque mercredi, les accordeurs qui n'ont pas accès à Internet chez eux, ont rendez-vous aux Jardins numériques (2) qui leur ouvre un espace d'échanges sur www.accorderie.fr. Tous les derniers jeudis de chaque mois, une rencontre conviviale au local de l'Accorderie permet de s'informer en direct sur les nouvelles offres et demandes. Dans une logique de solidarité et d'alternance

à la consommation, une bricothèque permet également à tous les habitants du quartier d'emprunter des outils pour de petits travaux. Preuve s'il en est que la solidarité n'est pas un vain mot.

C'est au Québec, en 2002, que les premières Accorderies ont fait la démonstration de leur efficacité. Outre-Atlantique, on en dénombre quelque 700 aujourd'hui. Le concept s'est ensuite exporté en France, à l'initiative de la Fondation Macif qui le considère comme "un outil social innovant de lutte contre l'exclusion, la remobilisation des personnes, le développement du lien social et le développement d'une nouvelle forme de richesse". La toute première Accorderie parisienne a été expérimentée par la régie de quartier du 19^e arrondissement, il y a deux ans. La capitale est à présent dotée de cinq dispositifs qui couvrent les territoires des 10^e, 11^e, 14^e, 18^e et 19^e arrondissements.

A. G.

* Les prénoms ont été modifiés pour préserver l'anonymat.

Accorderie : 6, rue Maurice-Bouchor. Accueil et inscriptions tous les mercredis de 14h à 18h.

Contact 01.45.43.90.94
mel : paris14@accorderie.fr

(1) APASO est une association créée en 1989 pour accueillir, dynamiser, orienter et soutenir des personnes en difficultés personnelles, familiales, sociales ou professionnelles.

Accueil : 56, av. Jean Moulin, tél : 01.40.47.55.47, mel : contact@apaso.fr – apaso-paris@apaso.fr

(2) Jardins numériques : 2, rue Wilfrid-Laurier, 75014 Paris. Tél : 01.43.22.67.7, mel : jardins.numeriques@gmail.com – jardins.numeriques@gmail.com

JEUX EN FAMILLE, AVEC LUDIDO

Ludiquement vôtre, l'équipe (Mahfouda, Sébastien, Morgane, Tommy) accueille juniors seuls et familles du lundi au samedi et de 14h à 18h. Ludido propose également des soirées jeux une fois par mois, de 18h à 22h sur un thème original à chaque session : jeux cocktail, jeux de stratégie, d'ambiance... Il y en a pour tous les goûts ! La ludothèque Ludido est ouverte pendant les vacances. Contact : 06.51.97.38.31 Coupure exceptionnelle du 5 au 20 août inclus. 6bis, rue Hippolyte-Maindron, Paris 14^e, 18h à 22h. <http://www.chateau-ouvrier.fr/>, à l'onglet "Ludido".

JEUX DE SOCIÉTÉ, RUE DES PLANTES

Les mercredis à partir de 14h30, l'amicale des locataires de la résidence Plantes-Abbé Carton propose aux habitants du voisinage de se joindre à ses adhérents pour un après-midi de jeux de société. Goûter participatif. Cotisation annuelle de 10 € (assurance) pour les non-résidents, gratuit pour les adhérents de l'amicale. Local en rez-de-chaussée. Accès par le 58, rue des Plantes. Contactez Brigitte ou Paul Giquel au 01.45.43.87.43

On lui a donné le numéro 187, il a pris la 1^{ère} place!

● Le boulanger du 156, rue Raymond-Losserand

Déterminé, Ridha Khadher l'était quand il est parti ce jeudi 25 avril apporter ses deux "tradi" au jury de la meilleure baguette de Paris. Mais il a ensuite perdu patience à tourner pour se garer. Déterminé, il l'était donc aussi quand il retournait à son fournil du 14^e. C'est alors qu'une place de stationnement s'est libérée... lui permettant finalement de participer au concours. Quelques heures plus tard, un coup de fil lui annonce sa victoire ; une blague d'un copain, pense-t-il en pleine livraison. Mais à son retour il réalise ce qui lui arrive : les journalistes et les caméras ont investi la boulangerie.

"J'ai aussitôt pensé à ma mère qui faisait le pain à la campagne ; tous les enfants (onze) mettaient la main à la pâte" Ce prix, il en est fier pour lui, pour son équipe, mais aussi pour son quartier, dont on parle autrement, et pour les jeunes qui l'habitent. Aujourd'hui il livre même l'Élysée ! Il a beaucoup travaillé et il a réussi !

DOMINIQUE VEYRAT



Au Paradis du Gourmand. 156, rue Raymond-Losserand 75014 Paris

La banlieue, un sujet de cinéma? Cinéma de banlieue

Il faut attendre les années 60 avec la construction des grands ensembles pour voir l'apparition de films ayant la banlieue comme ressort dramatique. Avant cette date, la banlieue proche ou les faubourgs populaires servaient surtout de décors pour les films de fiction. On peut cependant retenir de cette période *La Belle équipe* de Julien Duvivier tourné en 36 à Chennevières (aujourd'hui dans le Val de Marne) pour les prises en extérieur. Il raconte l'épopée de cinq ouvriers chômeurs qui transforment un vieux lavoir en une guinguette au bord de la Marne.

Les grands ensembles

Jacques Tati, avec *Mon Oncle* (1958), est un des premiers réalisateurs à montrer l'opposition Paris/banlieue. Tourné au début des trente glorieuses en grande partie à Saint-Maur, Créteil, Nanterre et Orly, il traite d'un monde qui se déshumanise avec l'émergence d'une nouvelle société. Dans ce film le pavillon de banlieue est un véritable personnage. *Terrain vague* de Marcel Carné (1960), situé dans la banlieue sud de Paris, et *Les coeurs verts* d'Edouard Luntz (1966), tourné dans les HLM de Nanterre, traitent des bandes de jeunes de banlieue, de leur place et de leur avenir dans les grands ensembles qui se construisent. Jean-Luc Godard en 1966, sur ce même thème des grands ensembles, réalisera *Deux ou trois choses que je sais d'elle* à la cité des 4000 de la Courneuve et dans le département de Seine-Saint-Denis. Ce film contient cette phrase restée célèbre : "quand on soulève les jupes de la ville, on en voit le sexe". Gérard Pires en 1973 avec *Elle court, elle court la banlieue* décrira sur le mode comique le vie infernale des banlieusards. En 1985, Mehdi Charef avec *Le thé au harem d'Archimède* tourné à Gennevilliers (cité du Luth) et la Courneuve (cité des 4000) est le premier grand succès d'un réalisateur issu de l'émigration maghrébine. Le film est une chronique de la vie d'une famille algérienne dans une cité HLM et

montre d'une manière simple et lucide la pluralité ethnique dans les cités. Avec ce film, c'est l'émergence d'un "cinéma beur ou de banlieue" qui trouvera son essor une décennie plus tard. Eric Rohmer en 1987 avec *L'amie de mon amie*, tourné à Cergy-Pontoise, traitera des modifications psychologiques qu'engendre la vie dans les villes nouvelles.

Jean-Claude Brisseau avec *De bruit et de fureur*, tourné en 1988 à Aubervilliers et en d'autres lieux de Seine-Saint-Denis traite de l'échec scolaire avec son cortège de violence, de mal vivre, de misère et de délinquance. Sujet qu'il connaît bien, ayant été lui-même professeur dans les collèges.

La haine

C'est surtout avec *La haine*, tourné en 1995 dans la cité des Muguets à Chanteloup-les-Vignes (78) par Mathieu Kassovitz, qu'on voit l'émergence du genre "cinéma de banlieue". Grand succès public avec deux millions d'entrées, le film raconte à la manière d'un documentaire le sentiment de haine ressenti par des jeunes des cités envers la police. La force de ce film est dans son côté visionnaire préfigurant les émeutes des banlieues en 2005 et son approche de la culture des banlieues. Les personnages parlent le vocabulaire des jeunes des cités. De nombreuses répliques du film sont devenues "culte" comme : "le plus dur dans la chute c'est l'atterrissage". Son point faible est de rester à la surface des problèmes, le réalisateur s'en tenant au constat. D'ailleurs, après *La haine*, Mathieu Kassovitz ne tournera plus que des films sans grand intérêt, confirmant ainsi la vacuité de son propos de cinéaste.

Dans le sillage de *La haine* de nombreux films de banlieue verront le jour. Ils ont pour la plupart les mêmes caractéristiques. Un univers de préadolescent masculin où règne la violence et la délinquance accompagnées du mépris du reste de la population française. Tout cela sur un fond de musique rap, de références

au hip-hop, avec l'emploi d'un langage communautaire très limité. Seul le film *Douce France* (1995), deuxième film de Malik Chibane, – dont le premier film, *Hexagone, se passait aussi en banlieue* – s'intéressera aux jeunes filles immigrées. Tourné à Saint-Denis, il nous montre deux soeurs, l'une qui porte le voile et ne veut pas y renoncer et l'autre, libérée et rebelle, qui a coupé ses cheveux à la garçonne.

L'évolution du genre

Il faudra attendre les années 2000 pour voir des personnages féminins ou une même importance donnée aux deux sexes, comme dans *La squalie* de Fabrice Géneust, et dans *Samia* de Philippe Faucon. Mais c'est avec *L'esquive* d'Abdellatif Kechiche en 2005, film construit autour d'un groupe de jeunes des cités répétant une scène de *Jeux de l'amour et du hasard* de Marivaux, que ce cinéma commence à s'éloigner du côté social. *Tout ce qui brille* (2010) de Géraldine Nakache et Hervé Mimran, tourné à Puteaux, la Défense et dans le 16^e, poursuit cette féminisation du genre : deux filles de banlieue rêvent de briller dans des soirées parisiennes. Avec ce film et *Intouchables* (2011) d'Olivier Nakache et Eric Toledano, tourné à Paris et à Bondy, un des plus gros succès du cinéma français – il a dépassé les 20 millions d'entrées – on s'éloigne définitivement de l'image négative de la banlieue.

Plus récemment on peut citer *Rengaine* de Rachid Djaidani (2012), un *Romeo et Juliette* des temps modernes tourné à Paris, qui aborde sans complaisance les tabous communautaires et *La Désintégration*, de Philippe Faucon (2012), tourné dans la banlieue lilloise, montrant la montée de l'Islam fondamentaliste parmi les jeunes des cités. Avec ces deux derniers films qui sont surtout de remarquables films de cinéma, on peut se demander si le genre "cinéma de banlieue" existe encore.

ARNAUD BOLAND

Quartier Montsouris-Tombe-Issoire

● Une exposition à l'initiative du conseil de quartier, en partenariat avec le Fiap Jean Monnet.

A l'occasion du centenaire de son immeuble, une habitante du quartier part à la recherche de photos anciennes... Une amie, membre de l'association de défense de la rue des Artistes et des rues alentour (Adra) lui parle d'un fonds important de photos du quartier réunies par son association pour l'organisation d'une exposition qui s'était tenue il y a une quinzaine d'années.

Domage que ces photos dorment maintenant dans des cartons... L'Adra accepterait-elle de les faire revivre? Oui, bien sûr! Et au fil des visites, l'accueil a toujours été chaleureux.

Notre habitante en parle au président et à la responsable de la commission culture de son conseil de quartier. C'est alors le coup d'envoi d'une belle aventure!

Mais où organiser cette exposition? Et surtout sur une durée suffisante qui puisse laisser le temps à tous les habitants intéressés d'aller la découvrir. Dans le quartier, le Fiap Jean Monnet* héberge régulièrement des expositions. Et c'est un lieu vivant, lumineux, jeune... D'emblée, un accueil enthousiaste est réservé à ce projet. En février dernier se tient la première réunion de travail conseil de quartier-Fiap.

De cette collaboration va naître un projet plus ambitieux qu'une simple exposition de photos : un dialogue entre passé, présent et futur.

L'exposition regroupe 60 photos anciennes prêtées par l'Adra et 40 clichés contemporains réalisés par Jérôme Plon, photographe professionnel du quartier. Elle interpellera les amateurs d'histoire et d'architecture. Le quartier des Artistes, la Cité Internationale Universitaire de Paris, l'hôpital Sainte Anne, ainsi que le parc Montsouris, font partie des incontour-



Cité Annibal, vers 1960

nables. Mais connaissez-vous la Cité du Souvenir, la ferme Montsouris, les vestiges des aqueducs, la villa Corot et les jardins partagés de la Sibelle? Savez-vous où se trouvaient les ateliers de Braque, Dali, Soutine, Nicolas de Staël?

Cette approche sera complétée par deux mini-films, réalisés par le Fiap, apportant le témoignage des habitants d'aujourd'hui. Les visiteurs seront invités aussi à rêver le futur de leur quartier. Certaines idées pourront alimenter la réflexion du conseil de quartier pour lancer des projets citoyens.

ELISE OUDOT, MICHÈLE MARON

Exposition au Fiap Jean Monnet, 30, rue Cabanis - 75014 Paris

23 octobre au 15 décembre 2013. Ouverte tlj. de 10h à 20h Entrée libre www.fiap-cultures.fr Tél. 01.43.13.17.00

*Le Fiap Jean Monnet est un centre international de séjour. Son objectif depuis quarante-cinq ans, est de favoriser la rencontre et l'échange et de lutter contre toutes les formes de discriminations, à travers ses trois activités principales : l'hébergement de jeunes du monde entier, l'accueil de réunions et l'organisation d'événements culturels.

Le train bleu

A nne Chénais habite le 14^e depuis longtemps. Mère de famille, elle s'est impliquée en créant une association de parents d'élèves apolitique au collège de ses enfants.

Avec sa formation à l'ESSEC, sa voie professionnelle était toute tracée. Mais après 23 ans dans le marketing et le management, elle a préféré sortir des rails et conduire un petit train sur les pavés de Paris.

Anne, c'est d'abord une personnalité : elle vous fait partager son enthousiasme qui se rit du froid et de la pluie; ce qu'elle aime, c'est rencontrer les gens et leur apporter un regard différent, plus intime, sur la capitale et les Parisiens.

Anne c'est aussi une éthique : elle veut permettre à tous l'accès à la culture et au tourisme; tous, c'est-à-dire les jeunes, les groupes scolaires, les personnes âgées ou celles atteintes d'un handicap. Son petit train a des équipements adaptés, elle veut d'ailleurs obtenir le label "Tourisme et Handicap".

Anne c'est enfin une volonté : elle a dû repasser le code puis passer le permis D Transport en commun sur des autocars. Elle a aussi dû rechercher une entreprise au Portugal car la seule société française capable de construire son train venait de mettre la clé sous la porte. Finalement, elle a rencontré une soixantaine de personnes pour ses démarches et bataillé pendant quarante-deux mois pour obtenir son agrément!

À 42 ans elle rêve à son projet, à 47 ans elle le réalise.

Son petit train vous propose différents circuits : Royal dans le Marais, Savant dans le Quartier Latin, Artiste à St Germain-des-près, Élégant du Louvre à l'Opéra...et, bien sûr, Bohème dans le 14^e! Ce dernier circuit passe à Montparnasse et vous dépose aux Puces de la Porte de Vanves le week-end.

Puis Anne gare son petit train dans le hangar de Malakoff.

D. V.

Infos pratiques : www.another-paris.com - 06.31.99.29.38

Billet individuel de 6,50 € à 12 €, pour un circuit d'1h15
Gratuit pour les moins de 4 ans

La Maison des Arts

L'art contemporain a un prix : la curiosité

● Vous n'y connaissez rien? Poussez la porte, vous êtes attendu!

La bruyante route départementale 906 (avenue Pierre Brosolette) sépare les communes de Montrouge et Malakoff. À 10 mn à pied de la porte de Châtillon la présence d'un édifice d'architecture néo-classique, surprend à cet endroit : façade rythmée de baies hautes avec frontons et incrustée de niches, toiture dissimulée par une balustrade en pierre. Ce rescapé de la transformation urbaine abrite La Maison des Arts. Les sources manquent pour dater précisément cette construction du début du 19^e siècle. Protégé par son statut de monument historique, le bâtiment est acheté en 1997 par la ville de Malakoff. La municipalité choisit d'y implanter un centre d'art contemporain eu égard à la présence de nombreux artistes vivant alentour. Saisissant contraste : à l'intérieur le bâtiment est évidé de toute cloison. Seules les circulations verticales (escaliers, ascenseur) occupent l'espace libérant ainsi deux niveaux d'exposition aux murs blancs. Clarté et dépouillement propulsent le visiteur dans l'esthétique du 20^e siècle. Le 21^e est présent dans le choix des œuvres : peintures, photos, installations, vidéos... Le jardin attenant sert parfois d'écran à des sculptures monumentales et, aux beaux jours, accueille plus prosaïquement les pique-niqueurs autour de son bassin. Outre la présentation de quatre expositions par an, qui attirent des amateurs parisiens, l'activité de la Maison des Arts est largement orientée vers l'initiation du public. Expositions

et actions pédagogiques sont réalisées avec le soutien financier de la délégation régionale des affaires culturelles et du conseil général des Hauts de Seine. La rémunération de la directrice, du médiateur culturel et du chargé des publics est assurée par la Ville. L'accès aux expositions comme aux activités culturelles est gratuit.

L'art contemporain expliqué aux enfants

Un carnet de coloriage pour les tout-petits, un livre-jeu pour les enfants, un mini-guide pour les adultes sont conçus pour chaque exposition et mis à disposition du public gratuitement. Une rencontre est organisée avec l'artiste et des visites guidées peuvent être organisées à la demande pour des groupes d'adultes. Olivier Richard, médiateur, parle avec enthousiasme de son expérience d'animation d'ateliers avec les enfants des écoles et des centres de loisirs. Il organise aussi un cycle de conférences auxquelles des philosophes, des écrivains, des historiens de l'art sont invités à adapter leur langage à un jeune public. "Les œuvres ont besoin de regardeurs, dit-il. Peu importe qu'elles plaisent ou non. C'est à l'aune du ressenti que se mesure aussi leur intérêt. Les enfants sont vierges de préjugés et plus spontanés. Leurs remarques provoquent chez moi de nouvelles questions". Ainsi la dernière conférence du dimanche, intitulée "Pourquoi une exposition peut-elle être ratée?", interrogeait le travail du commissaire d'exposition.

Au moment où Aude Cartier, directrice, me reçoit, sont présentées des affiches et des planches de dessins de Willem, dessinateur satirique et habitant de Malakoff. La Maison des Arts accueille également, pour la première fois, une jeune artiste en résidence, sélectionnée par un jury. Le centre ferme ses portes pour l'été. À la rentrée prendra place une exposition de Marlène Mocquet dont Henri-François Debailleux, critique d'art, est le commissaire invité. De cette artiste il écrit que peintures, dessins, céramiques convient "un univers peuplé d'une multitude de personnages, d'animaux, de monstres et de chimères embarqués dans d'inraisemblables aventures et plongés dans des situations pour le moins abracadabrantes (...). Le monde de Marlène Mocquet, aussi jubilatoire soit-il, n'est pas tendre". À vous de voir...

F. C.

La Maison des Arts, 105, avenue du 12 février 1934 Malakoff
Fermeture du 8 juillet au 17 septembre. Le jardin reste ouvert tout l'été.

Exposition de Marlène Mocquet du 18 septembre (vernissage à 18h) au 3 novembre 2013

Horaires : du mercredi au vendredi : 12h-18h, samedi, dimanche : 14h-18h

Pour connaître l'ensemble des activités : <http://maisondesarts.malakoff.fr> - tél. 01.47.35.96.94

● Où trouver La Page?

La Page est en vente à la criée sur les marchés du quartier (Alésia, Brancusi, Brune, Daguerre, Edgar-Quinet, Coluche, Villemain) et dans les boutiques suivantes.

Rue d'Alésia
n° 1, librairie L'Herbe rouge
n° 40, librairie Ithaque
n°207, kiosque

Rue Bezout
n° 33, Tempo Vitraux

Rue Maurice-Bouchor
n° 1, La Télé Libre, n° 6 : L'Accorderie

Rue Boulard
n° 14, librairie L'Arbre à lettres

Rue Boyer-Barret
n° 1, librairie papeterie presse

Rue Brézin
n° 33, librairie Au Domaine des dieux

Boulevard Brune
n° 134, librairie presse

Marché Brune
Mbaye Diop, tous les dimanches à l'entrée du marché

Rue du Couëdic
n° 59, l'Insolite, café restaurant

Rue Daguerre
n° 61, Bouquinerie Oxfam
n° 66, café Naguerre

Rue Dareau
Café Le Vaudésir

Rue Didot
n° 53, librairie Presse
n°61, France Foto Alésia
n° 97, Didot Presse

Boulevard Edgar-Quinet
n° 1, kiosque Quinet

Place de la Garenne
n° 9, Café associatif, Le Moulin à café

Avenue du Général-Leclerc
n° 10, kiosque Daguerre
n° 90, kiosque Jean-Moulin

Rue de Gergovie
n° 41, De thé en thé
n° 65, Atelier Arzazou

Rue du Général-Humbert
n° 2-4, Compagnie Bouche à bouche

Avenue Jean-Moulin
n° 12, Librairie Sandrine et Laurent

Avenue du Maine
n° 165, tabac de la Mairie

Place Marcel Paul
n° 9, Association Florimont

Rue d'Odessa
n°20, Librairie d'Odessa

Rue Olivier-Noyer
n°5, Archimède

Rue des Plantes
n°37, Art et coiffure

Place de la Porte-de-Vanves
n° 3, librairie du lycée

Rue Raymond-Losserand
n° 63, librairie Tropiques
n° 72, kiosque métro Pernety

Boulevard Raspail
n° 202, kiosque Raspail

Avenue René-Coty
n° 16, librairie Catherine Lemoine
Kiosque René-Coty

Rue de la Tombe-Issoire
n° 91, librairie

Rue Vercingétorix
n°169, Galerie les Boulistes

Rue Wilfried-Laurier
n° 2, Les Jardins numériques

MALAKOFF

Rue Pierre-Larousse
n° 66, librairie L'Îlot Pages

La Page

est éditée par l'association
L'Equip'Page :
6, rue de l'Eure 75014.
www.lapage14.info - 06.60.72.74.41
contact@lapage14.info
Directrice de la publication :
Muriel Rochut
Commission paritaire 0613G83298
Impression : Rotographie,
Montreuil. Dépôt légal :
Juillet 2013